

Compte-rendu du Comité de programmation du GAL Dignoïs LEADER 2014-2020

Digne-les-Bains (Salle de l'Ermitage)

4 juin 2019 – 17h30

Présents :

Collège privé : Henry POULAIN, Eric MICHEL, Claude BREMOND, Jean-François GOMBERT, Marie Jose SERY, Jean Simon PAGES, Béatrice SAVORNIN, Roger COSTE.

Collège public : Roger ISOARD, Aurore AILHAUD BLANC, Emmanuelle MARTIN, Pierre SUZOR, Bernard TEYSSIER.

Techniciens assistants à la réunion : Penelope GUIDI (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Naïlé OLIVIER (Provence Alpes Agglomération/LEADER).

Partenaires : /

15 personnes sont présentes. 13 personnes peuvent voter dont 8 du collège privé et 5 du collège public.

Calcul du quorum en début de réunion afin d'acter le quorum pour toute la séance :

Nombre de membres votants : 13/19

Taux de présence des membres votants (minimum 50%) : 68%

Nombre de membres votants privés : 8

Taux de présence des membres votants privés (plus de 50%) : 61%

Le double quorum est atteint.

Prévention des conflits d'intérêts :

Les membres du Comité de Programmation présents ce jour, pouvant voter, ont chacun signé une déclaration de conflit d'intérêts.

Présentation de l'ordre du jour :

- 1/ Accueil par l'équipe technique du GAL et mot du Président
- 2/ Présentation du tableau de bord – 1^{er} semestre 2019
- 3/ Vote pour l'intégration d'un membre du Collège Privé
- 4/ Présentation de 1 projet de l'AAP2 pour un repositionnement du Comité de Programmation
- 5/ Présentation de 3 projets de l'AAP1 pour vote de sélection

1. Présentation de 3 projets de l'AAP1 et vote pour sélection

Ludirunner : « Ludothèque »

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.




LES PROJETS : avis de sélection AAP1

Jeunesse 1/3 :
« Ludothèque »

Porteur : Association « Ludirunner » **Avis d'opportunité :** 04/05/2017 FAVORABLE

Notation : 25/40 **Rang :** 1/3

Montant présenté : 23 232 € **Montant éligible :** 21 194,32 €

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 2 119,45 €	FEADER : 11 444,92 €	CD 04 : 7 629,95 €	Total de l'aide : 19 074,87 €
--	--------------------------------	------------------------------	---

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :		
Conflit d'intérêts :		Nombre de voix exprimées :
Nombre de voix favorables :	Défavorables :	Abstentions :

L'équipe technique soumet le projet au vote :

<i>Membres ayant droit de vote</i>	<i>Conflit d'intérêts</i>	<i>Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts</i>
13	0	13

13 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention.

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Ligue de l'enseignement 04 : « Accompagner à l'innovation pédagogique »

L'équipe technique rappelle l'objectif du projet, à savoir la réalisation de formations sur l'environnement, la transition énergétique et les valeurs de la République. Elle souligne également le fait que 2000,00 € ont été retirés du montant du projet suite à son instruction. L'équipe demande aux membres si l'un d'entre eux se trouve en situation de conflit d'intérêt. M. Eric MICHEL sort pour cette raison.



LES PROJETS : avis de sélection AAP1

Jeunesse 2/3 :

« Accompagner à l'innovation pédagogique »

Porteur : « Ligue de l'enseignement 04 » **Avis d'opportunité :** 04/05/2017 FAVORABLE

Notation : 24/40 **Rang :** 2/3

Montant présenté : 47 145 € **Montant éligible :** 45 735,14 €

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 4 573,52 €	FEADER : 24 696,97 €	REGION : 16 464,65 €	Total de l'aide : 41 161,62 €
--	--------------------------------	--------------------------------	---

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :		
Conflit d'intérêts :		Nombre de voix exprimées :
Nombre de voix favorables :	Défavorables :	Abstentions :

L'équipe technique soumet le projet au vote :

<i>Membres ayant droit de vote</i>	<i>Conflit d'intérêts</i>	<i>Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts</i>
13	1	12

12 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention.

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

APEC Digne-les-Bains : « Esprit musique : la pratique musicale à la portée de tous ! »

M. Eric MICHEL est invité à revenir dans la salle. L'équipe technique rappelle les informations relatives au projet et l'avis d'opportunité favorable sous réserve émis précédemment. Le Comité souhaitait en effet avoir des précisions sur la pérennisation de l'emploi créé. L'équipe technique précise que le porteur du projet a fourni une note argumentaire dans laquelle il s'engage à faire appel à un groupement d'employeurs afin de ne pas créer un emploi précaire.

LES PROJETS : avis de sélection AAP1

Jeunesse 3/3 :

« Esprit musique : la pratique musicale à la portée de tous ! »

Porteur : Association « APEC » **Avis d'opportunité :** 04/05/2017 FSR

Notation : 21/40 **Rang :** 3/3

Montant présenté : 14 926,82 € **Montant éligible :** 14 164,96€

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 1 416,51 €	FEADER : 7 649,07 €	CD 04 : 2 976,12 €	Région SUD : 2 123,26€	Total de l'aide : 12 748,45 €
--	-------------------------------	------------------------------	----------------------------------	---

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI : 13		
Conflit d'intérêts : 0	Nombre de voix exprimées : 13	
Nombre de voix favorables : 13	Défavorables : 0	Abstentions : 0

L'équipe technique soumet le projet au vote :

<i>Membres ayant droit de vote</i>	<i>Conflit d'intérêts</i>	<i>Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts</i>
13	0	13

13 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention.

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

2. Clôture de la réunion du Comité de Programmation

L'équipe technique rappelle les prochains événements importants pour le GAL :

- le vendredi 7 juin 2019 pour la **Journée Coopération LEADER : Circuits courts et Alimentation**, organisée par le Réseau rural Régional
- le lundi 8 juillet pour le **Comité de suivi LEADER Réseau Rural National** à Paris
- le mardi 23 juillet 2019 pour le **Comité de Programmation opportunité/sélection**.

Clôture du Comité de programmation par l'équipe technique et M. Bernard TEYSSIER, Président du GAL.

Bernard TEYSSIER

Vice-Président de Provence Alpes Agglomération
Président du GAL Dignois